

10 JUIN 1983

1616 /12.17

Au Lieutenant Colonel NEYT
Chef de la Coopération Technique
Militaire
KIGALI

Mon Colonel,

Suite à notre entretien en date
du 9 juin 1983, j'ai l'honneur de vous transmettre trois petits
projets que vous soumettrez aux sources de financement.

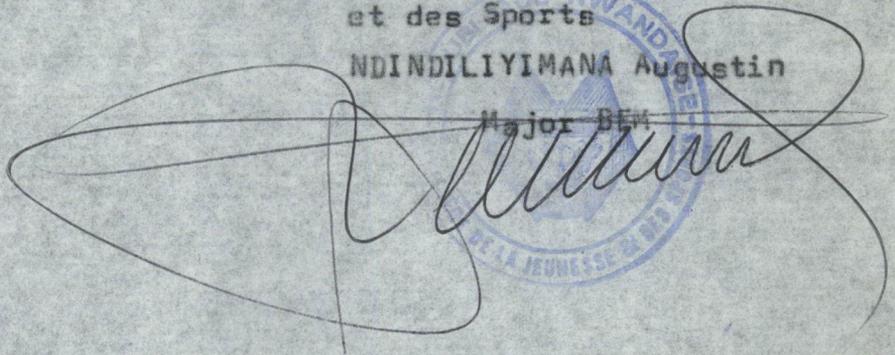
Il s'agit d'un projet de culture
et d'exploitation du sisal à KIBUNGO, un projet d'apiculture
dans la Préfecture de KIBUYE et un de pisciculture à BUTARE.

Veuillez agréer, Mon Colonel,
l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIC OF RWANDA' at the top and 'MINISTRY OF YOUTH AND SPORTS' at the bottom. The signature is written in a cursive, flowing style.

10 JUIN 1983

1616 / 12.17

Au Lieutenant Colonel NEYT
Chef de la Coopération Technique
Militaire
K I G A L I

Mon Colonel,

Suite à notre entretien en date
du 9 juin 1983, j'ai l'honneur de vous transmettre trois petits
projets que vous soumettrez aux sources de financement.

Il s'agit d'un projet de culture
et d'exploitation du sisal à KIBUNGO, un projet d'apiculture
dans la Préfecture de KIBUYE et un de pisciculture à BUTARE.

Veuillez agréer, Mon Colonel,
l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEY



PROJET DE CREATION DE CINQ GROUPEMENTS DE JEUNES
APICULTEURS DANS LA PREFECTURE DE KIBUYE

=====

La Préfecture de KIBUYE, située à l'Ouest du Pays a une population de 336.588 habitants (recensement 1978) résidant sur une superficie de 1834 Km² soit une densité moyenne de 260 habitants au Km² utilisable.

La population, comme dans tous le pays, est essentiellement rurale et vit de l'agriculture traditionnelle. Le morcellement des exploitations agricoles familiales laisse actuellement moins d'un hectare à chaque famille pour vivre. C'est pourquoi, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, conscient des problèmes que vivent les jeunes, essaie de les aider à se créer des emplois non agricoles pour qu'ils puissent dans l'avenir pourvoir à leurs besoins élémentaires.

La présente requête concerne l'implantation dans quatre communes de centres apicoles pour des groupements des jeunes constitués et la mise à leur disposition de matériel de préparation du miel.

- Adresse du requérant : Ministère de la Jeunesse et des Sports
B.P. 1044 KIGALI
- Nature du projet : Fourniture de matériel pour l'apiculture et la préparation du miel.
- Responsable du Projet : Les responsables du projet sont les Communes concernées à savoir MABANZA, GITESI, KIVUMU et BWAKIRA en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Régie apicole du Rwanda.

Fonctionnement du Projet : Les jeunes construiront eux mêmes des abris pour les ruches, aménageront la clôture pour protéger le Centre contre les animaux et collaboreront avec la Régie Apicole du Rwanda pour mettre en place des infrastructures conformes aux normes qui permettent la plus grande productivité. Il s'agira d'une trentaine de jeunes dans chacune des quatre communes (soit 120 jeunes en tout) qui travailleront ensemble pour l'entretien et l'exploitation sous forme coopérative de chaque centre.

Propriétaire des réalisations: Les jeunes bénéficiaires du projet seront propriétaires des réalisations. Néanmoins pour assurer l'essaimage de l'action, les quatre groupements une fois qu'ils seront productifs verseront un montant qui sera déterminé en accord avec les Communes pour la création de Centres semblables.

Matériel demandé pour 1 Centre

Article	! .Prix Unitaire	!	Prix Total	!
30 ruches	! . 4.500	!	135.000	!
5 supports de ruches	! 1.500	!	7.500	!
1 extracteur de miel	! 25.000	!	25.000	!
4 enfumeurs	! 2.000	!	8.000	!
4 voiles	! 220	!	8.800	!
2 brosses	! 350	!	700	!
5 cages à reine	! 350	!	1.750	!
5 grilles à reine	! 200	!	1.000	!
1 balance	! 3.000	!	3.000	!
1 maturateur	! 5.000	!	5.000	!
2 tamis	! 1.000	!	2.000	!
4 lève-cadre	! 350	!	1.400	!
		!		!
			TOTAL =	
			<u>199.150</u>	

Total pour 4 Centres = $199.150 \times 4 = 796.600$ où 8.600 \$ US

Kigali, le 10 Mai 1983.

PROJET DE CREATION DE CINQ GROUPEMENTS DE JEUNES
APICULTEURS DANS LA PREFECTURE DE KIBUYE

=====

La Préfecture de KIBUYE, située à l'Ouest du Pays a une population de 336.588 habitants (recensement 1978) résidant sur une superficie de 1834 Km² soit une densité moyenne de 260 habitants au Km² utilisable.

La population, comme dans tous le pays, est essentiellement rurale et vit de l'agriculture traditionnelle. Le morcellement des exploitations agricoles familiales laisse actuellement moins d'un hectare à chaque famille pour vivre. C'est pourquoi, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, conscient des problèmes que vivent les jeunes, essaie de les aider à se créer des emplois non agricoles pour qu'ils puissent dans l'avenir pourvoir à leurs besoins élémentaires.

La présente requête concerne l'implantation dans quatre communes de centres apicoles pour des groupements des jeunes constitués et la mise à leur disposition de matériel de préparation du miel.

Adresse du requérant : Ministère de la Jeunesse et des Sports
B.P. 1044 KIGALI

Nature du projet : Fourniture de matériel pour l'apiculture et la préparation du miel.

Responsable du Projet : Les responsables du projet sont les Communes concernées à savoir MABANZA, GITESI, KIVUMU et BWAKIRA en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Régie apicole du Rwanda.

Fonctionnement du Projet : Les jeunes construiront eux mêmes des abris pour les ruches, aménageront la clôture pour protéger le Centre contre les animaux et collaboreront avec la Régie Apicole du Rwanda pour mettre en place des infrastructures conformes aux normes qui permettent la plus grande productivité. Il s'agira d'une trentaine de jeunes dans chacune des quatre communes (soit 120 jeunes en tout) qui travailleront ensemble pour l'entretien et l'exploitation sous forme coopérative de chaque centre.

Propriétaire des réalisations: Les jeunes bénéficiaires du projet seront propriétaires des réalisations. Néanmoins pour assurer l'essaimage de l'action, les quatre groupements une fois qu'ils seront productifs verseront un montant qui sera déterminé en accord avec les Communes pour la création de Centres semblables.

Matériel demandé pour 1 Centre

<u>Article</u>	<u>!</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>!</u>	<u>Prix Total</u>	<u>!</u>
30 ruches	!	4.500	!	135.000	!
5 supports de ruches	!	1.500	!	7.500	!
1 extracteur de miel	!	25.000	!	25.000	!
4 enfumeurs	!	2.000	!	8.000	!
4 voiles	!	220	!	8.800	!
2 brosses	!	350	!	700	!
5 cages à reine	!	350	!	1.750	!
5 grilles à reine	!	200	!	1.000	!
1 balance	!	3.000	!	3.000	!
1 maturateur	!	5.000	!	5.000	!
2 tamis	!	1.000	!	2.000	!
4 lève-cadre	!	350	!	1.400	!
			!		!
				<u>199.150</u>	

TOTAL = 199.150

Total pour 4 Centres = $199.150 \times 4 = 796.600$ où 8.600 \$ US

Kigali, le 10 Mai 1983.

Projet de création de 2 unités artisanales pour la culture et l'exploitation du sisal en Préfecture de KIBUNGO.

=====

La Préfecture de KIBUNGO, située à l'Est du Pays, a une population de 426.611 habitants, et une densité de 136 habitants au Km² utilisable.

Cette Préfecture se caractérise entre autres par l'abondance de la bananeraie, du sisal qui produisent des fibres pour la vannerie et la tapisserie. Dans le cadre de la politique du Ministère de la Jeunesse et des Sports de créer de nouveaux un nombre important des jeunes dans la plantation du sisal et dans l'extraction de la fibre, dans l'extraction de la fibre de bananier et dans des ateliers de fabrication de différents articles dont les sacs d'emballage, des tapis, des paniers, des plateaux, etc...

La présente requête concerne la mise en place de trois ateliers de travail de la fibre de sisal et de bananier et une assistance à des groupements des jeunes pour la culture du sisal.

Adresse du requérant : Ministère de la Jeunesse et des Sports
B.P.1044 KIGALI.

Nature du projet: Fourniture de matériel agricole à 10 Groupements de Jeunes agriculteurs , équipement de 2 ateliers d'exploitation de la fibre.

Responsable du projet: Les responsables du projet: les Communes concernées à savoir MUHAZI, et RUKIRA en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Fonctionnement du projet: Il s'agira de renforcer 10 groupements des jeunes agriculteurs dans les 2 Communes en leur fournissant du matériel d'agriculture, des plants de sisal et des parcelles à planter. Ensuite, équipement de deux ateliers existants dans les deux Communes et redynamisation des jeunes artisans qui y travaillent.

Propriétaire des réalisations:

Les jeunes agriculteurs seront propriétaires de leurs plantations de sisal et les exploiteront à leur propre compte. Les jeunes artisans des 2 ateliers seront également propriétaires du produit de leur travail. Toutefois, les Communes concernées pourront percevoir une partie des bénéfices pour étendre l'action sur un plus grand nombre de bénéficiaires.

Marché d'écoulement: L'extraction de la fibre devant être faite au niveau des agriculteurs, les jeunes vendront au kilo leur fibres dans les 2 ateliers qui s'occuperont du filage, de la torsion et de l'ourdissage. Les produits des ateliers qui seront principalement la vannerie, la tapisserie, des sacs à main, des plateaux à fruits, des coiffes pour danseurs, etc... seront vendus à KIGALI par la coopérative des artisans. Les sacs d'emballage dont la demande augmente chaque année sur le marché et qui sont jusqu'à maintenant importés, seront fabriqués par ces ateliers.

Financement demandé

a) Pour les 10 groupements agricoles

	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Prix Total</u>
300 hoes	350	105.000
100 tridents	450	45.000
100 pelles	650	65.000
20 brouettes	5.000	100.000
Matériel de peignage des fibres	3.000	<u>30.000</u>
		345.000

b) Pour les 2 ateliers

6 machines à coudre pour sacs	80.000	480.000
6 machines à coudre ordinaire	15.000	90.000
Matériel de filage	12.000	24.000
Matériel d'ourdissage	10.000	20.000
Cadres	25.000	50.000
Aiguilles	3.000	<u>6.000</u>
		670.000

TOTAL=1.015.000 FRW

soit 12.300 \$ US

Kigali, le 8/6/1983

Projet de création de 2 unités artisanales pour la culture et l'exploitation du sisal en Préfecture de KIBUNGO.

=====

La Préfecture de KIBUNGO, située à l'Est du Pays, a une population de 426.611 habitants, et une densité de 136 habitants au Km² utilisable.

Cette Préfecture se caractérise entre autres par l'abondance de la bananeraie, du sisal qui produisent des fibres pour la vannerie et la tapisserie. Dans le cadre de la politique du Ministère de la Jeunesse et des Sports de créer de nouveaux un nombre important des jeunes dans la plantation du sisal et dans l'extraction de la fibre, dans l'extraction de la fibre de bananier et dans des ateliers de fabrication de différents articles dont les sacs d'emballage, des tapis, des paniers, des plateaux, etc...

La présente requête concerne la mise en place de trois ateliers de travail de la fibre de sisal et de bananier et une assistance à des groupements des jeunes pour la culture du sisal.

Adresse du requérant : Ministère de la Jeunesse et des Sports
B.P.1044 KIGALI.

Nature du projet: Fourniture de matériel agricole à 10 Groupements de Jeunes agriculteurs , équipement de 2 ateliers d'exploitation de la fibre.

Responsable du projet: Les responsables du projet: les Communes concernées à savoir MUHAZI, et RUKIRA en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Fonctionnement du projet: Il s'agira de renforcer 10 groupements des jeunes agriculteurs dans les 2 Communes en leur fournissant du matériel d'agriculture, des plants de sisal et des parcelles à planter. Ensuite, équipement de deux ateliers existants dans les deux Communes et redynamisation des jeunes artisans qui y travaillent.

Propriétaire des réalisations:

Les jeunes agriculteurs seront propriétaires de leurs plantations de sisal et les exploiteront à leur propre compte. Les jeunes artisans des 2 ateliers seront également propriétaires du produit de leur travail. Toutefois, les Communes concernées pourront percevoir une partie des bénéfices pour étendre l'action sur un plus grand nombre de bénéficiaires.

Marché d'écoulement: L'extraction de la fibre devant être faite au niveau des agriculteurs, les jeunes vendront au kilo leur fibres dans les 2 ateliers qui s'occuperont du filage, de la torsion et de l'ourdissage. Les produits des ateliers qui seront principalement la vannerie, la tapisserie, des sacs à main, des plateaux à fruits, des coiffes pour danseurs, etc... seront vendus à KIGALI par la coopérative des artisans. Les sacs d'emballage dont la demande augmente chaque année sur le marché et qui sont jusqu'à maintenant importés, seront fabriqués par ces ateliers.

Financement demandé

a) Pour les 10 groupements agricoles

	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Prix Total</u>
300 hoes	350	105.000
100 tridents	450	45.000
100 pelles	650	65.000
20 brouettes	5.000	100.000
Matériel de peignage des fibres	3.000	<u>30.000</u>
		345.000

b) Pour les 2 ateliers

6 machines à coudre pour sacs	80.000	480.000
6 machines à coudre ordinaire	15.000	<u>90.000</u>
Matériel de filage	12.000	24.000
Matériel d'ourdissage	10.000	20.000
Cadres	25.000	50.000
Aiguilles	3.000	<u>6.000</u>
		670.000

TOTAL=1.015.000 FRW

soit 12.300 \$ US

Kigali, le 8/6/1983

PROJET DE CREATION DE TROIS GROUPEMENTS DE
JEUNES PISCICULTEURS DANS LA PREFECTURE DE
BUTARE

La Préfecture de Butare, située au Sud du pays a une population de 602.550 Habitants (recensement, 1978) résidant sur une superficie de 1.834 km² soit une densité brute de 329 habitants au km², la plus forte du pays.

La population, comme dans tout le pays, est essentiellement rurale et vit de l'agriculture traditionnelle. Le morcellement des exploitations agricoles familiales laisse actuellement moins d'un hectare à chaque famille pour vivre. C'est pourquoi, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, conscient des problèmes que vivent les jeunes, essaie de les aider à se créer des emplois non agricoles pour qu'ils puissent dans l'avenir pourvoir à leurs besoins élémentaires.

La présente requête concerne la création de 3 Centres Piscicoles pour des groupements de jeunes constitués et la mise à leur disposition de matériel technique pour la pêche.

Adresse du requérant : Ministère de la Jeunesse et des Sports

Nature du projet : Fourniture de matériel technique pour la construction de 10 étangs d'un are chacun et de filets pour la pêche.

Responsable du projet : Les responsables du projet sont les Communes concernées à savoir :
MUGUSA, GISHAMVU et RUNYINYA en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le service de la pêche et pisciculture du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Fonctionnement du projet :

Après réception du matériel et d'un terrain de marais d'environ 1 Ha le groupement d'environ 30 jeunes se mettra aux travaux de construction de 10 étangs d'un are chacun et d'un hangar pour le matériel commun avec la supervision des services techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. L'exploitation et l'entretien des étangs sera communautaire et régie par un règlement d'ordre intérieur ainsi que la loi sur les coopératives.

Propriétaire des réalisations : Les jeunes bénéficiaires seront propriétaires des réalisations. Néanmoins pour assurer l'essaimage de l'action, chaque centre dès qu'il sera productif, versera un montant à déterminer en accord avec les intervenants pour créer d'autres centres semblables.

Matériel demandé pour 1 Centre

	!	P.U.	!	P.T.
30 houes	!	350	!	10.500
20 pelles	!	670	!	13.400
20 bêches	!	670	!	13.400
10 brouettes	!	7.000	!	70.000
30 bassins métalliques (carayi)	!	300	!	9.000
5 sacs de ciment	!	1.400	!	7.250
15 planches	!	600	!	9.000
10 kg de clous	!	150	!	1.500
10 machettes	!	180	!	1.800
10 coupe coupe	!	280	!	2.800
15 tuyaux en ciment Ø 20	!	490	!	7.350
2 camions de gravier (transport)	!	20.000	!	40.000
1 camion de sable fin (transport)	!	20.000	!	20.000
3 filet de pêche	!	8.000	!	<u>24.000</u>
				<u>230.000</u>
Construction d'un magasin (coût des matériaux)			=	200.000
	TOTAL		=	430.000 FRW

TOTAL pour 3 centres = 1.290.000 FRW
soit = 13.900 \$ US

Kigali, le 10/05/1983

PROJET DE CREATION DE TROIS GROUPEMENTS DE
JEUNES PISCICULTEURS DANS LA PREFECTURE DE
BUTARE

La Préfecture de Butare, située au Sud du pays a une population de 602.550 Habitants (recensement, 1978) résidant sur une superficie de 1.834 km² soit une densité brute de 329 habitants au km², la plus forte du pays.

La population, comme dans tout le pays, est essentiellement rurale et vit de l'agriculture traditionnelle. Le morcellement des exploitations agricoles familiales laisse actuellement moins d'un hectare à chaque famille pour vivre. C'est pourquoi, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, conscient des problèmes que vivent les jeunes, essaie de les aider à se créer des emplois non agricoles pour qu'ils puissent dans l'avenir pourvoir à leurs besoins élémentaires.

La présente requête concerne la création de 3 Centres Piscicoles pour des groupements de jeunes constitués et la mise à leur disposition de matériel technique pour la pêche.

Adresse du requérant : Ministère de la Jeunesse et des Sports

Nature du projet : Fourniture de matériel technique pour la construction de 10 étangs d'un are chacun et de filets pour la pêche.

Responsable du projet : Les responsables du projet sont les Communes concernées à savoir :
MUGUSA, GISHAMVU et RUNYINYA en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le service de la pêche et pisciculture du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Fonctionnement du projet :

Après réception du matériel et d'un terrain de marais d'environ 1 Ha le groupement d'environ 30 jeunes se mettra aux travaux de construction de 10 étangs d'un are chacun et d'un hangar pour le matériel commun avec la supervision des services techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. L'exploitation et l'entretien des étangs sera communautaire et régie par un règlement d'ordre intérieur ainsi que la loi sur les coopératives.

Propriétaire des réalisations : Les jeunes bénéficiaires seront propriétaires des réalisations. Néanmoins pour assurer l'essaimage de l'action, chaque centre dès qu'il sera productif, versera un montant à déterminer en accord avec les intervenants pour créer d'autres centres semblables.

Matériel demandé pour 1 Centre

	!	P.U.	!	P.T.
30 houes	!	350	!	10.500
20 pelles	!	670	!	13.400
20 bêches	!	670	!	13.400
10 brouettes	!	7.000	!	70.000
30 bassins métalliques (carayi)	!	300	!	9.000
5 sacs de ciment	!	1.400	!	7.250
15 planches	!	600	!	9.000
10 kg de clous	!	150	!	1.500
10 machettes	!	180	!	1.800
10 coupe coupe	!	280	!	2.800
15 tuyaux en ciment ø 20	!	490	!	7.350
2 camions de gravier (transport)	!	20.000	!	40.000
1 camion de sable fin (transport)	!	20.000	!	20.000
3 filet de pêche	!	8.000	!	<u>24.000</u>
				<u>230.000</u>
Construction d'un magasin			=	200.000
(coût des matériaux)	TOTAL		=	430.000 FRW

TOTAL pour 3 centres = 1.290.000 FRW
soit = 13.900 \$ US

Kigali, le 10/05/1983